

Bilan 2024

La criminalité dans le canton de Vaud est en augmentation et suit la tendance en Suisse

Le lundi 24 mars 2025, les autorités vaudoises ont présenté le bilan 2024 de la criminalité dans le canton de Vaud. Cette année est marquée par une augmentation des infractions, mais aussi par une augmentation des auteur-e-s d'infractions identifié-e-s. Ce bilan constitue un outil précieux pour mieux cibler l'action policière, améliorer la prise en charge des victimes et renforcer les actions de prévention, en particulier s'agissant des violences domestiques.

Lors d'une conférence de presse conjointe, le conseiller d'État Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) et président du Conseil cantonal de sécurité (CCS), et le conseiller municipal Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie pour la ville de Lausanne, vice-président de la Conférence des directeurs des polices communales vaudoises (CDPV) et membre du CCS, ont présenté le bilan 2024 de la criminalité dans le canton de Vaud. Madame Sylvie Bula, commandante de la Police cantonale vaudoise et cheffe de la Direction opérationnelle de la police coordonnée vaudoise, a détaillé les statistiques qui indiquent une hausse à l'instar de toute la Suisse.

Les autorités ont mis en avant trois axes qui feront l'objet d'actions ciblées. Il s'agit des violences domestiques ou intrafamiliales, de la criminalité numérique, et du deal de rue.

Infractions totales

En 2024, on dénombre un total de 72'762 infractions au droit fédéral (+16,7% par rapport à 2023 avec 62'375), dont 64'015 pour le Code pénal (CP), en augmentation de 19,3% (53'678 en 2023), 5'817 pour la Loi sur les stupéfiants (LStup), en diminution de 3,9% (6'056 en 2023), et 2'522 pour la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI), en augmentation de 20,8% (2'088 en 2023). Les prévenu-e-s sont en augmentation de 7,7% (CP +12,0%, LStup +11,4% et LEI +17,6%).

Si ces chiffres augmentent sensiblement depuis trois ans, il faut rappeler qu'ils restent bien en deçà du pic de 2012. La criminalité a baissé de manière significative de 27,6% en 12 ans dans le canton de Vaud (100'447 infractions en 2012 contre 72'762 infractions en 2024) alors que la population résidente est passée de 729'971 personnes en 2012 à 855'749 personnes en 2024 (+17,2%). Les polices vaudoises engagent les ressources à disposition en matière d'enquête, de répression, mais aussi de prévention afin de poursuivre la lutte contre la criminalité et le sentiment d'insécurité.

Infractions à la LStup

Les infractions à la LStup les plus représentées sont liées à la consommation personnelle (86,7% des infractions) et sont en diminution de 7,2% (5'045 infractions). En revanche, les infractions liées au trafic sont en nette augmentation de 24,6% (770 infractions). Cette hausse est principalement due à l'augmentation de 35,1% des délits (561 infractions), alors que les crimes affichent une stabilité avec 209 infractions en 2024 contre 203 en 2023.

Le nombre d'infractions liées au trafic de stupéfiants est directement corrélé aux actions de répression menées sur le terrain. Pour lutter contre le deal de rue, notamment dans les principales villes du Canton (Vevey, Lausanne et Yverdon-les-Bains), les opérations se sont multipliées. La présence policière a été augmentée à l'automne 2024 et le sera encore afin d'occuper le terrain et améliorer le sentiment de sécurité de la population. Ces actions coordonnées vont s'intensifier ces prochains mois et d'autres mesures sont prévues, notamment pour apaiser l'espace public.

Violences domestiques

3'943 infractions de violences domestiques ont été relevées dans le cadre de 1'722 affaires, soit une augmentation de 11,7% par rapport à l'année passée. Tous les types de violence sont en augmentation dans cette catégorie. Les principales infractions enregistrées concernent des violences verbales avec 1'935 infractions (+8,6%) et des voies de fait avec 1'423 infractions (+11,5%). Toutefois, l'augmentation la plus marquée concerne les viols (84 infractions, +78,7% en lien avec une meilleure dénonciation des auteurs et une définition du viol précisée dans le Code pénal) et les violences physiques (427 infractions +25,6%). La police a recensé 4 affaires d'homicide en 2024 (Vevey 16.03.24, Rances 17.04.24, Vevey 19.07.24 et Renens 03.12.24). Ces quatre féminicides constituent des cas de violence domestique. Dans trois de ces affaires, les prévenus sont des hommes.

La lutte contre le fléau des violences domestiques est l'une des priorités majeures du Plan d'action coordonné des polices vaudoises. Le Canton souhaite améliorer la prise en charge des victimes de violences en développant un dispositif harmonisé et coordonné. L'ambition est d'offrir aux victimes un accompagnement complet comprenant soutien, conseils et assistance dans leurs procédures judiciaires, tout en facilitant leur orientation vers un réseau de partenaires adaptés (services sociaux et médicaux, LAVI, structures d'hébergement d'urgence, entre autres). Les polices interviennent en priorité pour mettre en sécurité la ou les victimes des violences puis pour établir les faits afin d'identifier et d'interpeller les auteurs. Selon le principe du « Qui frappe part », dans près de 33% des affaires de violences domestiques, la police a prononcé l'expulsion du logement de la personne violente en 2024 (en hausse, près de 30% en 2023).

Criminalité numérique

La criminalité numérique avec 5'013 infractions est en augmentation de 39,6% par rapport à 2023. Il s'agit du plus haut volume observé depuis l'introduction de la criminalité numérique dans la statistique policière de la criminalité (SPC) en 2020. L'escroquerie est de loin l'infraction la plus représentée avec 72,1% de l'ensemble de la criminalité numérique, en augmentation de 39,6% (3'612 infractions). L'utilisation frauduleuse d'un ordinateur est la deuxième infraction avec 10,4% de l'ensemble de la criminalité numérique, en augmentation de 40,6% (523 infractions). La pornographie interdite est la troisième infraction avec 4,2% de l'ensemble de la criminalité numérique, en augmentation de 67,5% (211 infractions).

Pour faire face à cette augmentation, la poursuite et le renforcement des actions de prévention sont d'une importance capitale. Les polices prodiguent des conseils de prévention de la criminalité numérique lors de conférences, mais aussi sur le site www.votrepolice.ch et leurs réseaux sociaux. En effet, si la prévention joue un rôle clé dans la lutte contre la criminalité de manière générale, cela est d'autant plus le cas pour la criminalité numérique où les auteur·e·s peuvent sévir depuis n'importe quel endroit du globe sans qu'un contact physique direct avec leurs victimes soit nécessaire et que leur identification est particulièrement compliquée.

Cambriolages

Parmi les 6'517 cambriolages (5'760 en 2023, soit +13,1%), 5'433 (4'796 en 2023, soit +13,3%) ont été commis par effraction et 1'084 (964 en 2023, soit +12,4%) par introduction clandestine. Bien que les cambriolages soient en hausse ces dernières années, une lecture à plus long terme indique une tendance globale à la baisse. Le volume de 2024 reste en effet bien en dessous de celui observé en



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Communiqué de presse

2012 (12'500 cambriolages). L'augmentation constatée s'inscrit dans la tendance déjà observée auparavant, à savoir un « retour à la normale » après le COVID-19.

Pour lutter contre les cambriolages, les polices vaudoises prodiguent non seulement des conseils de prévention, mais peuvent aussi se rendre chez des citoyen-ne-s pour identifier les points faibles de leurs logements et proposer des solutions pour y remédier.

Lausanne, le 24 mars 2025

Renseignements :

Vassilis Venizelos, chef du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, 021 316 86 23

Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie pour la ville de Lausanne, 079 964 27 39

Sylvie Bula, commandante de la Police cantonale vaudoise, 021 644 80 22